



B o n a p p é t i t !

Suite à la décision de la direction générale d'augmenter de 4 % les tarifs de self à partir du 1^{er} mars 2006 avec pour le ticket blanc une augmentation de 40 %, SUD santé était intervenu auprès de Madame Van Lerberghe afin d'ouvrir des négociations sur les barèmes devenus aujourd'hui obsolètes.

Une première réunion avait eu lieu le 20 mars où les syndicats avaient fait des propositions.

Proposition SUD :

	Indices pour barème	tarifs
blanc	275-352	2.07
bleu	353-415	2.80
vert	416-480	3,50
jaune	480-553	4.20
lilas	554-642	5.01
rouge	> 642	5.80

Une seconde réunion a eu lieu Jeudi 10 mai 2006 où l'AP-HP a donné son arbitrage. Elle n'a pas tenu compte des tarifs proposés par les syndicats mais elle a entendu nos réflexions sur les barèmes et a créé pour la catégorie B et le début des A un barème spécifique.

Néanmoins elle maintient les augmentations de 4 % et fait peser sur les indices les plus bas et les plus hauts l'essentiel des augmentations. Pour SUD c'est inacceptable !

Arbitrage direction

	Indices pour barème	tarifs
blanc	275- 352 337	2.07
bleu	338- 415 378	2.81
vert	379- 480 462	3,69
jaune	463-553	4.57
lilas	554-641	5.45
rouge	> 642	6.33

- **Les élèves non promotion professionnelle, les retraités, les bénévoles passent au ticket blanc.**
- **Gratuité pour les contrats aidés**

Ce barème rentre en vigueur au 1^{er} juillet 2006.

Avec en plus :

- Suppression des 10% au delà de 8 points
- Maintien d'un deuxième forfait d'admission au delà de 15 points.

Nous ne pouvons être en accord avec ces barèmes pour plusieurs raisons :

- Les salaires n'ont augmenté que de 1,9% en 2 ans
- L'AP-HP a fait des gains de productivité dans ses cuisines et a renégocié à la baisse ses contrats dans les cuisines concédées. Nous devons aussi profiter de ces baisses.
- ACHA a signé un contrat qui autorise la SODEXHO à moduler ses offres, ce qui est une augmentation déguisée.

Pour les cuisines concédées à SODEXHO, une renégociation des offres modulées sera effectuée dans les commissions des menus avec possibilité d'un avenant au contrat .
Pour information, les diététiciennes de l'AP-HP ont refusé de cautionner les menus des patients présentés par la SODEXHO.

Le repas est un soin pour le patient mais aussi pour le soignant. Se restaurer avec des produits de qualité fait partie de la prévention de l'obésité.

D'ailleurs c'est depuis que la restauration collective de type SODEXHO ou MAC DO s'est mise en place que nous assistons à l'augmentation de l'obésité. Remplacer la viande de veau par un burger de veau n'est pas neutre ! c'est plus de gras et plus de sucre.

C'est la raison pour laquelle nous réclamons pour les équipes d'après midi et de nuit, un véritable repas de qualité.

Les propositions de la direction :

Il faut faire des économies , les collations coûtent 21 millions d'euros et personne n'est satisfait.

- Soit on donne une prime spécifique par nuit travaillée
- Soit on met à disposition des distributeurs dans les hôpitaux payant (?)

Nous ne pouvons cautionner les économies sur le repas des personnels alors qu'il est inscrit dans le projet social : un vrai repas pour la garde et la veille. Ca commence mal !

Nous voulons que les personnels de nuit puissent bénéficier de vrais repas de qualité la nuit gratuitement .

Concernant les crèches :

L'AP-HP pourrait obtenir des subventions de la caisse d'allocations familiales (12 Millions) à condition de :

- Ouvrir de 30 % les crèches vers l'extérieur ! (négociable paraît-il)
- Quadrupler ou doubler les tarifs journaliers
- Compter les présences en heures et plus en jours.

Pour que l'exercice soit neutre pour les agents, elle propose de réinjecter une partie des recettes prévues sur l'AGOSPAP qui redonnerait aux parents la subvention !

Ainsi les agents pourraient déduire plus sur leurs revenus et auraient la différence de tarif en subvention.

Sur le papier c'est neutre mais dans la réalité ?

L'ouverture des crèches vers l'extérieur à 30 % est inacceptable quand on arrive même pas à une place en crèche pour tous y compris les médecins.

Comme pour la décentralisation, qui nous dit que l'AP-HP donnera suffisamment à l'AGOSPAP et que se passera t'il sinon ?

L'arrivée de subventions de la CAF ne profitera pas aux crèches, ni aux personnel mais sera mis dans le tonneau des économies qu'il faut chaque année alimenter !

Nous devons rester vigilants pour que nos maigres avantages ne soient pas engloutis dans la recherche perpétuelle d'économie. Bientôt ils trouveront que nous payer, c'est trop cher !

Défendons nos acquis avant qu'il ne soit trop tard !